

Communauté
de Communes

Pays
de
Nérondes



PROCES VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 Janvier 2023

Rédaction : M. Christian DESMARE, secrétaire de séance
Adoption : 23/02/2023 - Publication : 24/02/2023

Nombre de membres :

- *Afférents au Conseil Communautaire* : **23**
- *Présents* : **17**
- *Pouvoirs* : **3**
- *Ayant pris part aux votes* : **20**

Date de la convocation : 05/01/2023
Date de publication de la convocation sur le site internet : 05/01/2023

L'an 2023, le douze du mois de janvier, à 18 heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pays de Néronde, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de M. Thierry PORIKIAN, Président

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS

1. M. PORIKIAN Thierry (Charly) – Président,
2. Mme LEGROS Ghislaine (Bengy sur Craon)
3. M. DUCHALAIS Julien (Bengy sur Craon)
4. M. DURAND Denis (Bengy sur Craon)
5. Mme BENOIT Delphine (Blet)
6. M. SOUCHET David (Chassy)
7. Mme VAUVRE Solange, suppléante de Mme ALLIBERT Béatrice (Flavigny)
8. M. SAUVETTE Lucien (Ignol)
9. M. FERRAND Thierry (Néronde)
10. M. ALLIER Christian (Néronde)
11. M. DESMARE Christian (Néronde)
12. Mme BARILLET Katia (Néronde)
13. Mme KOOS Christine (Néronde)
14. M. PERAS Sébastien (Ourouër les Bourdelins)
15. Mme BIGNOLAIS Paulette (Ourouër les Bourdelins)
16. M. HANKIN Philip (Ourouër les Bourdelins)
17. Mme MONIN Chrystèle, suppléante de M. DE GOURCUFF Arnaud (Tendron),

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION

18. Mme PROUST Sandrine (Blet) à Mme BENOIT Delphine (Blet)
19. Mme FERNANDES Violette (Mornay-Berry) à M. PERAS Sébastien (Ourouër les Bourdelins)
20. Mme SALAT Françoise (Néronde) à Mme BARILLET Katia (Néronde)

ABSENT(S) / EXCUSE(S)

21. M. GILBERT Roland (Néronde)
22. M. LAIGNEL Noël (Croisy)
23. Mme RAQUIN Edith (Cornusse)

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Christian DESMARE (Néronde)

SOMMAIRE

GENERAL

DECISION MODIFICATIVE N°02/2022	P.3
RPQS 2021 DU SMAEP D E NERONDES.....	P.4

JEUNESSE

FIXATION DES EFFECTIFS D'ENCADREMENT DES CENTRES DE LOISIRS 2023	P.5
--	-----

SECURITE

SOUTIEN A L'INSTALLATION D'UNE BRIGADE DE GENDARMERIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	P.6
---	-----

<u>POINTS DIVERS</u>	P.7
----------------------------	-----

<u>PLANNING REUNIONS</u>	P.7
--------------------------------	-----

Constatant que les conditions de quorum sont réunies, Monsieur le Président ouvre la séance et procède à l'appel des conseillers communautaires.



Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Christian Desmare a été désigné pour remplir ces fonctions et a accepté.



Le compte 515 s'établit ce jour à 200 650 €.

Pour mémoire, une ligne de trésorerie a été réalisée en août dernier pour un montant de 200 000€ sur lesquels 120 000€ ont été prélevés. 5 versements pour un montant total de 80 000 € ont été faits pour commencer le remboursement. A ce jour, 40 000 € restent à rembourser.



Le compte rendu de la séance du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.



Le Président informe l'assemblée de la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- ➡ Soutien à l'installation d'une brigade de gendarmerie sur le territoire de la Communauté de Communes

Après vote, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire donne un avis favorable à l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

GENERAL

DECISION MODIFICATIVE N°02/2022

Pour rappel, le conseil communautaire a voté l'apurement des impayés de l'exercice 2012 lors de sa séance du 15 décembre dernier.

Une décision modificative est nécessaire pour passer les écritures correspondantes aux articles concernés.

Réf : D_2023_001

Monsieur le Président informe qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative sur le budget 2022 afin de permettre les écritures comptables permettant l'application de la délibération n°D_2022_078 en date du 15/12/2022. En conséquence, Monsieur le Président propose de modifier le budget principal comme suit :

Imputations	Libellés	Montants
D 6283	Frais de nettoyage des locaux	-3 110 €
D 6541	Créances admises en non-valeur	+3 110 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les modifications budgétaires du budget principal tel qu'il est décrit ci-dessus.

Adopté comme suit :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	0	0

Suite à la notification du SMAEP de Nérondes en date du 15/12/2022 demandant aux collectivités membres de se prononcer sur le RPQS 2021 du SMAEP de Nérondes, le Conseil Communautaire est invité à se prononcer.

Réf : D_2023_002

Monsieur Denis Durand, vice-président du SMAEP de Nérondes et Conseiller Communautaire, expose aux membres la synthèse réalisée par le S.M.A.E.P. de la Région de Nérondes relative au Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2021. La Communauté de Communes, adhérente au Syndicat, est invitée à se prononcer sur ce document.

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, ADOPTE le Rapport sur la Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2021 du S.M.A.E.P. de la Région de Nérondes.

Adopté comme suit :

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
20	0	0

JEUNESSE

FIXATION DES EFFECTIFS D'ENCADREMENT DES CENTRES DE LOISIRS 2023

Afin d'assurer le bon fonctionnement du Centre de loisirs (Accueil de loisirs et accueil jeunes) lors des accueils de l'année 2023 et suivants, et conformément aux décisions prises par la commission Enfance – Jeunesse réunie le 04/01/2023, il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour chaque période pour l'animation, l'entretien et la restauration.

L'organisation suivante est proposée au vote :

VACANCES D'HIVER	
5 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet 1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet	1 poste d'adjoint technique 2ème classe l'entretien des locaux à TNC
VACANCES DE PRINTEMPS	
3 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet 1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet	1 poste d'adjoint technique 2ème classe l'entretien des locaux à TNC
VACANCES D'ETE	

<p>14 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet</p> <p>1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet</p>	<p>4 postes d'adjoint technique 2ème classe pour la restauration et l'entretien des locaux : 3 à temps complet + 1 à TNC</p>
VACANCES D'AUTOMNE	
<p>3 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet</p> <p>1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet</p>	<p>1 poste d'adjoint technique 2ème classe l'entretien des locaux à TNC</p>

Il est précisé que les dates de recrutement ne sont pas strictement identiques aux dates de vacances scolaires car des jours de préparation/organisation/rangement sont systématiquement attribués.

Le conseil communautaire sera invité à se prononcer sur ces projets de recrutements.

Réf : D_2023_003

Afin de permettre les recrutements du personnel nécessaire au bon fonctionnement des accueils de loisirs pour l'exercice 2023 et suivants, il convient d'en définir les besoins exacts.

VACANCES D'HIVER	
<p>5 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet</p> <p>1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet</p>	<p>1 poste d'adjoint technique 2ème classe l'entretien des locaux à TNC</p>
VACANCES DE PRINTEMPS	
<p>3 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet</p> <p>1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet</p>	<p>1 poste d'adjoint technique 2ème classe l'entretien des locaux à TNC</p>
VACANCES D'ETE	
<p>14 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet</p> <p>1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet</p>	<p>4 postes d'adjoint technique 2ème classe pour la restauration et l'entretien des locaux : 3 à temps complet + 1 à TNC</p>

VACANCES D'AUTOMNE

3 Contrats d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint d'animation à temps complet	1 poste d'adjoint technique 2ème classe l'entretien des locaux à TNC
1 Contrat d'engagement éducatif faisant fonction d'adjoint de direction d'animation à temps complet	

Il est précisé :

- Que les recrutements d'animateurs sous CEE (contrats d'engagement éducatif) seront rémunérés conformément à la délibération n°D_2020_076 en date du 17/09/2020 instaurant les CEE pour les Centres de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays de Néronde ;
- Que les postes d'animation seront pourvus définitivement suivant les effectifs d'enfants inscrits, en fonction des préinscriptions qui seront effectuées ;
- Que les animateurs seront rémunérés selon leur niveau de diplôme ;
- Que le nombre d'animateurs recrutés sera conforme aux textes en vigueur communiqués par la DDCSPP

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Accepte la création de ces postes telle que proposée ci-dessus,
- Décide de nommer des animateurs diplômés, stagiaires et non diplômés présentant le maximum de garantie et d'efficacité pour les durées précitées,
- Dit que les dispositions réglementaires en matière d'ALSH devront être rigoureusement respectées,
- Dit que la présente délibération est applicable pour les Centres de Loisirs de l'année 2023 et suivantes,
- Autorise le Président à signer tous les actes correspondants.

Adopté comme suit :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
20	0	0

SECURITE

SOUTIEN A L'INSTALLATION D'UNE BRIGADE DE GENDARMERIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Réf : D_2023_004

M. le Président fait état du projet du Ministère de l'intérieur de créer 200 nouvelles brigades de gendarmerie, projet que Monsieur Gérard Darmanin, Ministre de l'Intérieur, est venu présenter le 29 septembre 2022 à Rians.

Pour le département du Cher, la création de 2 ou 3 nouvelles casernes fixes ou mobiles est envisagée.

Des réunions de présentation destinées aux élus ont été organisées et notre territoire pourrait correspondre à l'objectif de ces nouvelles implantations.

M. le Président demande si des communes composant la Communauté de Communes du Pays de Néronde sont candidates pour l'implantation d'une gendarmerie sur leur territoire :

- M. Denis Durand, Maires de Bengy-sur-Craon et conseiller communautaire, informe le Conseil Communautaire que, par délibération n°06/20-12-2022 en date du 20 décembre 2022, la commune de Bengy-sur-Craon est candidate pour l'implantation d'une gendarmerie mobile sur son territoire.
- M. Thierry Ferrand, Maire de Néronde et conseiller communautaire, informe le Conseil Communautaire que la Communes de Néronde est candidate pour l'implantation d'une gendarmerie, mobile ou fixe, sur son territoire. Cette volonté sera prochainement matérialisée par une délibération du Conseil Municipal.

- M. Sébastien Peras, Maire d'Ourouër les Bourdelins et vice-président de la Communauté de Communes, informe le Conseil Communautaire que la Communes d'Ourouër les Bourdelins est candidate pour l'implantation d'une gendarmerie, mobile ou fixe, sur son territoire. Cette volonté sera prochainement matérialisée par une délibération du Conseil Municipal.

Le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de se positionner sur l'implantation d'une gendarmerie fixe ou mobile sur le territoire de la CCPN.

- Considérant l'importance des infractions et délits sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Néronde, lieu de passage important,
- Considérant que la Communauté de Communes du Pays de Néronde est la seule CDC du département du Cher à être dépourvue de Gendarmerie,

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Se prononce favorablement à l'installation d'une gendarmerie, fixe ou mobile, sur le territoire d'une commune composant la Communauté de Communes du Pays de Néronde,
- Soutient ardemment les projets déposés par les communes dans ce cadre.

Adopté comme suit :

<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
<i>20</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé aux communes accueillant les ateliers du Relais Petite Enfance de veiller au chauffage des salles mises à disposition. De nombreux bébés et petits enfants fréquentant les ateliers, la température doit être en adéquation avec ces tranches d'âges. Le président remercie les maires par avance.
- Lecture du courrier du principal du collège Julien Dumas de Néronde par lequel il invite les élus à un temps d'échange suivi d'un repas le 9 février prochain.
- SPANC : les contrôles périodiques des communes de Néronde et Chassy débutent courant janvier.

PLANNING REUNIONS

Bureau Communautaire	Jeudi 16 février 2023 à 18h00
Conseil Communautaire	Jeudi 23 février 2023 à 18h30 (Compte administratif + DOB)
Commission Finances :	Jeudi 16 Mars 2023 à 18h00
Bureau Communautaire	Jeudi 30 Mars 2023 à 18h00
Conseil Communautaire	Jeudi 06 Avril 2023 à 18h30 (Vote budget 2023)



L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président,
Thierry PORIKIAN

le secrétaire de séance,
Christian DESMARE